

Logement : la MEL lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt pour lutter contre les logements vacants

Ce matin, le Ministre du logement, Emmanuelle Wargon, a annoncé les lauréats de l'appel à candidatures lancé en janvier 2020 par le Ministère du logement pour une mise en œuvre accélérée du Plan national de lutte contre les logements vacants.

La Métropole Européenne de Lille (MEL) figure parmi les 17 territoires lauréats. Cette candidature illustre l'engagement de la métropole dans le cadre de sa politique logement : améliorer l'habitat privé et lutter contre le logement indigne.

La MEL a fait de la lutte contre la vacance des logements une priorité de sa politique Habitat. À ce titre, un dispositif est déployé au travers d'une concession d'aménagement spécifiquement dédiée à la remobilisation du parc en déshérence.

« Nous intervenons déjà sur le recyclage des logements les plus dégradés, avec l'appui de l'Établissement Public Foncier régional. L'accompagnement que nous apporte aujourd'hui l'État nous permettra d'amplifier la dynamique de remobilisation des logements vacants. Cela constitue un des axes importants du Programme Local de l'Habitat 3 en cours d'élaboration, en articulation avec les autres actions de la politique Habitat comme le service public de la rénovation et la dynamique "Logement d'abord" », souligne Anne Voituriez, Vice-Présidente en charge du logement et de l'habitat à la Métropole Européenne de Lille.

En quoi consistera cet accompagnement gouvernemental ?

A la clé pour les collectivités retenues : un accompagnement ciblé et spécifique afin d'appréhender au mieux la remise en service ou sur le marché du plus grand nombre de logements et locaux vacants. La MEL disposera donc de plusieurs outils et aides :



- **La base de données fiscales « Logement vacant »**, recensant la vacance de longue durée.
- **Une solution numérique ("Zéro logement vacant")**. Elle proposera une cartographie de la vacance, et pourra être actualisée par les collectivités leur permettant de capitaliser les informations recueillies sur les immeubles concernés.
- **Le cofinancement d'une étude de connaissance de la vacance** pour renforcer les programmes mis en place tel qu'Amelio sur la MEL.

- Un **accompagnement méthodologique** des collectivités, l'échange d'expériences et une **communication** adaptée qui promouvra les initiatives mises en place.

Dans le cadre de la concession d'aménagement engagée en 2020, la MEL s'était fixée l'objectif de réhabiliter 1600 logements parmi les cas les plus complexes. Le Plan national constitue ainsi une opportunité d'intensifier la politique engagée par la Métropole Européenne de Lille et de la déployer plus largement, avec l'aide d'un grand nombre d'acteurs locaux. La collectivité souhaite ainsi soutenir la production de logements en résorbant la vacance : cela contribue à leur rénovation globale en visant la haute performance énergétique, objectifs majeurs du Plan climat.

Plus d'informations sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr/>

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.
www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropolelille

Contacts presse MEL :

Yohan ENGEL

Conseiller Communication du Président – Responsable du service presse
yengel@lillemetropole.fr / +33 (0)3 20 21 21 23 / +33 (0)6 82 13 57 26

Clémence TESSON

Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr / +33 (0)3 20 21 22 76